

ANNEXE 1 : Note de congé standardisée.

CHU SAINTE-JUSTINE
3175, Côte-Ste-Catherine, Montréal, Qué. H3T 1C5
Tél. : 514-345-4931



Aucune allergie connue (à cocher obligatoirement si applicable) : []

Allergies : _____

Intolérances : _____

Poids (kg): _____ Taille (cm): _____ Surf. corp. (m²): _____

Âge gestationnel (sem) : _____ Poids à la naissance (kg): _____

Note de congé standardisé

Actions requises pour faciliter le congé

- Le patient peut quitter sans autre intervention du pharmacien

Fait le : _____ Par : _____

- Conseil ou enseignement complet sur la médication à faire au patient ou aux parents

Médicaments : _____

Fait le : _____ Par : _____

- Documentation écrite à remettre au patient ou aux parents

Fait le : _____ Par : _____

- Besoin de rejoindre la pharmacie communautaire (vérification des médicaments disponibles)

Pharmacie : _____ # _____

Fait le : _____ Par : _____

- Documentation écrite à transmettre à la pharmacie communautaire (p.ex. mode préparatoire de magistrale, ordonnance)

Fait le : _____ Par : _____

- Dépannage de la médication pour le congé définitif

Médicaments : _____ # de doses à remettre : _____

Fait le : _____ Par : _____

- Vérification de la couverture d'un médicament par les assurances du patient ou des parents

Médicament : _____

- Couvert

Formulaire de remboursement à compléter : _____

- Autres actions particulières à effectuer : _____

Fait le : _____ Par : _____

Si le pharmacien doit revoir le patient avant le congé, svp l'aviser le plus tôt possible lorsque le congé est prévu. Si le congé est prévu durant la fin de semaine, svp aviser le pharmacien dès le vendredi matin afin de s'assurer qu'il soit vu avant le départ.

Document complémentaire pour Mosora F, Guèvremont, Vézina G, Côté K, Boulé M, Lebel D, et al. Soins plus — mise en place d'une intervention à trois volets visant à accroître la visibilité et la disponibilité du pharmacien dans un hôpital pédiatrique : une étude randomisée contrôlée. J. Can. Pharm. Hosp. 2021;74(1):95-103.